



## Compte de placement à double taux

Taux du Compte de placement à double taux <sup>1</sup> (\$ CA)	2024 Périodes de placement <sup>2</sup>						
<p>Les taux d'intérêt sont garantis pendant la période de placement actuelle seulement, et peuvent changer d'une période de placement à une autre sans préavis.</p>	<p>La période de placement est la période servant à calculer le solde de placement mensuel. Elle correspond au cycle de relevé de fin de mois.</p>						
<p><b>Date d'effet : 1 juillet 2023</b></p>							
<p><b>Solde de placement :</b></p>							
<table border="1"><thead><tr><th data-bbox="205 565 619 597">Solde</th><th data-bbox="625 565 1031 597">Taux<sup>3</sup></th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="205 602 619 634">1 000 000 \$ à 20 000 000 \$</td><td data-bbox="625 602 1031 634">4,50%</td></tr><tr><td data-bbox="205 639 619 672">50 000 \$ à 999 999 \$</td><td data-bbox="625 639 1031 672">4,40%</td></tr></tbody></table>	Solde	Taux <sup>3</sup>	1 000 000 \$ à 20 000 000 \$	4,50%	50 000 \$ à 999 999 \$	4,40%	<p>Du 30 décembre au 31 janvier, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> février au 29 février, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> mars au <b>29 mars</b>, 2024 (inclusivement) Du 30 mars au 30 avril, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> juin au <b>28 juin</b>, 2024 (inclusivement) Du 29 juin au 31 juillet, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> août au <b>30 août</b>, 2024 (inclusivement) Du 31 août au 30 septembre, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre, 2024 (inclusivement) Du 1<sup>er</sup> novembre au <b>29 novembre</b>, 2024 (inclusivement) Du 30 novembre au 31 décembre, 2024 (inclusivement)</p>
Solde	Taux <sup>3</sup>						
1 000 000 \$ à 20 000 000 \$	4,50%						
50 000 \$ à 999 999 \$	4,40%						
<p>Le solde de placement est le solde stable du compte, lequel correspond au solde de clôture quotidien le plus bas de la période de placement actuelle. Le taux d'intérêt s'applique à la totalité du solde de placement, selon le seuil le plus élevé atteint.</p>							
<p><b>Solde</b></p>							
<table border="1"><tbody><tr><td data-bbox="205 938 619 971">Taux<sup>3</sup> du solde variable</td><td data-bbox="625 938 1031 971">2,80%</td></tr></tbody></table>	Taux <sup>3</sup> du solde variable	2,80%					
Taux <sup>3</sup> du solde variable	2,80%						
<p>Le solde variable est le solde excédant le solde de placement, lequel peut fluctuer durant la période de placement actuelle. Le solde variable correspond à la valeur obtenue en soustrayant le montant du solde de placement<sup>4</sup> du solde mensuel moyen<sup>5</sup>.</p>							
<p>Pour en savoir plus sur ce produit, consultez la page: <a href="#">Compte de placement à double taux</a></p>							

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

1. Le compte de placement à double taux comporte une limite de solde maximum de 20 millions \$ et il ne verse pas d'intérêts au-delà de cette limite. Un solde mensuel moyen de 50 000 \$ est requis pour le calcul des intérêts. Le compte de placement à double taux exige un cycle de relevé de fin de mois.
2. Pour bénéficiaire du taux du placement, les nouveaux fonds doivent être déposés au plus tard à la fin du premier jour ouvrable de la période de placement actuelle et ne doivent pas être retirés avant le dernier jour de la période de placement.
3. Les taux sont garantis uniquement pour la période de placement actuelle et ils sont modifiables de temps à autre sans préavis.
4. Le solde variable est égal au solde mensuel moyen lorsque le solde de placement est inférieur à 50 000 \$.
5. Le solde mensuel moyen signifie la moyenne du solde créditeur de clôture quotidien durant la période de placement actuelle.